

Quelques considérations et réflexions à propos de l'occupation de l'église du Saint Sacrement par de jeunes migrants africains

Bien que cela se soit déjà produit par le passé dans d'autres églises du diocèse, l'Eglise de Lyon ne s'attendait pas à ce que tout un groupe de jeunes migrants africains laissés depuis plusieurs mois à la rue, en viennent à occuper l'église du Saint Sacrement, proche voisine de leur campement d'infortune, le soir du vendredi 8 décembre 2023.

1) Les espoirs et les échecs du Collectif de soutien

L'initiative de l'occupation n'est pas venue de ces jeunes, mais du Collectif de soutien, croix-roussien à l'origine, qui s'efforce de leur venir en aide de manière constante et louable. Composé de personnes, jeunes et moins jeunes, souvent situées à l'extrême-gauche, ce collectif a voulu faire un « coup médiatique » à l'occasion de la « Fête des lumières », « coup médiatique » dont il espérait qu'il contraindrait les Pouvoirs Publics (Préfecture, Métropole et Ville de Lyon) à prendre enfin en charge et à héberger ces jeunes gens à la rue depuis des mois, de jeunes migrants africains se présentant comme mineurs mais dont les services de l'Etat réfutent la minorité.

Le Collectif de soutien espérait, certes, un retentissement médiatique à cette action, et il a été comblé au-delà de ses espérances, et même surpris par la relative importance de celui-ci ! En effet, s'il avait pensé profiter de l'importante fréquentation de la « Fête des lumières », il n'avait manifestement pas réalisé que cette occupation allait coïncider, dès le lundi 11 décembre, avec le vote du projet de loi « immigration » du Gouvernement ! D'où une couverture de presse assez conséquente. Mais la couverture de presse a davantage profité à l'image (en l'occurrence positive) de l'Eglise qu'à l'hébergement en urgence des jeunes migrants.

Le Collectif espérait, en effet, que le « coup médiatique » allait rapidement forcer la Préfecture, la Métropole et la Ville de Lyon à mettre à l'abri les jeunes gens concernés. Or c'était sans compter sur la force d'inertie de l'Etat et des Collectivités locales, sur les désaccords existant entre ces trois entités à propos de ce type de prise en charge (et sur d'autres questions !), et sur le fait que les lieux d'hébergement d'urgence appropriés, en effet, sont complets et manquent dans la métropole.

Le Collectif, par manque de prise en compte suffisante des mentalités de ces jeunes Africains, n'avait pas réalisé, par ailleurs, que l'occupation de l'église rencontrerait des résistances chez les jeunes gens concernés. La plupart d'entre eux, en effet, très marqués par un islam traditionnel, redoutent d'entrer dans une église. Ainsi, c'est à peine un quart des jeunes vivant sous les tentes du square Sainte-Marie Perrin qui a consenti à venir dormir dans l'église. Lorsque, le samedi 9 décembre au soir, une réunion s'est tenue dans l'église avec 80 jeunes, il a fallu toute la force de persuasion de quelques Africains musulmans plus âgés et respectés pour qu'un tel nombre pénètre dans l'édifice catholique le temps de la réunion !

Le Collectif, en règle générale, se positionne de manière très revendicative, considérant que l'accueil des jeunes migrants, mineurs ou en attente de confirmation ou d'infirmité de leur minorité, est un droit absolu et que Etat, Métropole et Ville doivent s'exécuter, quels que soient les problèmes liés à l'absence de places d'hébergement et de moyens d'accompagnement humain des personnes, et quel que soit le coût financier que cela représente.

2) L'attitude des Autorités publiques et celle du Diocèse

Dès l'occupation de l'église, le soir du vendredi 8 décembre, l'archevêque et la préfète de Région ont eu une conversation téléphonique. L'actuelle préfète, davantage sans doute que ses prédécesseurs, a une préférence pour les expulsions rapides des squats de migrants. Elle aurait manifestement aimé que l'Eglise diocésaine demande une intervention immédiate des forces de l'ordre pour une évacuation de l'église, et elle semble avoir été surprise et déçue que l'archevêque ait fait un autre choix... évangélique ! Dès lors, il n'est pas étonnant que la Préfecture n'ait pas manifesté, depuis, beaucoup d'empressement pour une recherche rapide de solutions concernant les jeunes gens du squat Sainte-Marie Perrin et de l'église du Saint Sacrement. En gros : puisque l'Eglise les a voulus, qu'elle se les garde !

La Mairie écologiste et alliés (NUPES) de Lyon a le désir et la prétention de mener « une politique d'hospitalité » à l'égard des migrants qui arrivent dans notre ville. Mais cette politique a ses limites : lieux d'hébergement disponibles manquants, associations partenaires disponibles pour l'accompagnement faisant également défaut, sources de financement pour cet accueil tarries. En ce qui concerne l'accueil des mineurs isolés (MNA : mineurs non-accompagnés), la charge financière en incombe normalement à l'Etat, et la mise en œuvre revient à la Métropole (via la Protection de l'enfance). La Mairie n'a aucune obligation de logement de ces jeunes, sinon qu'elle est garante de l'intégrité des personnes dans la cité, et qu'elle doit veiller à la salubrité publique (que mettent en péril les campements sauvages).

La Métropole de Lyon, dirigée également par des écologistes, a un contentieux important avec l'Etat concernant l'accueil des MNA, car l'Etat lui doit plusieurs millions d'euros à ce sujet. D'autre part, la Métropole est encline à faire confiance à son partenaire l'association Forum Réfugiés, à qui elle a confié la première évaluation de l'âge des jeunes migrants qui se présentent dans l'agglomération. Or Forum Réfugiés a majoritairement un jugement défavorable à la reconnaissance de la minorité de ces jeunes, un jugement qui, à Lyon, est très fréquemment corrigé (80% des cas !), par les juges pour enfants. Il résulte de cette situation des désaccords entre la Métropole et la Ville !

Quand on ajoute à ces considérations que, en 2022, ce sont quelque 1 300 jeunes migrants se revendiquant mineurs qui sont arrivés dans la métropole, et que, en 2023, ils ont dépassé les 2 700, on comprend mieux les tiraillements existants entre Préfecture, Métropole et Ville, et tout ce qui vient s'opposer à la mise à l'abri rapide de ces jeunes.

3) L'accueil dans l'église du Saint Sacrement et les problèmes rencontrés

La paroisse du Saint Sacrement et son curé le père Renaud de Kermadec, ont témoigné d'une heureuse attitude évangélique quant à l'accueil de ces jeunes, en parfaite communion avec l'archevêque. Des paroissiens ont certainement été contrariés par cet accueil, et certains ont vraisemblablement choisi « d'aller prier ailleurs », mais, globalement, il apparaît que la paroisse a répondu positivement à ce défi humanitaire et évangélique. Ce qui s'est passé lors de la messe de la Nuit de la Nativité et dans son prolongement immédiat en atteste.

Comme évoqué précédemment, c'est une minorité des jeunes du campement qui vient dormir dans l'église (entre 20 et 40 chaque nuit). Ceux-ci arrivent dans l'église entre 20h et trois heures du matin, et ils sont tous debout le matin entre 9h et 9h15, rangeant alors, de manière plus ou moins soignée, leurs couvertures dans les confessionnaux. Ils respectent parfaitement les offices religieux qui peuvent se dérouler dans l'église, et, depuis le 8 décembre, il n'y a pas eu de gros désagréments à déplorer.

Le bon déroulement de cet accueil est cependant handicapé par trois phénomènes majeurs :

– La communication avec les jeunes gens n'est pas facile car, quand bien même la plupart vient de pays officiellement francophones (une majorité de Guinée Conakry, pays très très pauvre), il s'avère

que beaucoup n'ont presque pas, voire jamais été scolarisés, et leur maîtrise du français est très faible.

– En raison de la jeunesse de ces migrants (on peut estimer qu'ils ont entre 16 et 23 ans) et de leur non-habitude d'une organisation collective, il n'y a pas de vrais « représentants » ou « référents » venant de leurs rangs.

– Ces jeunes, on ne saurait l'oublier, ont connu, dans la majorité des cas, des parcours migratoires extrêmement difficiles, ont subi ou ont été témoins de grandes violences (tortures, emprisonnements, mises en esclavage, viols...), et ils sont des polytraumatisés qui se murent souvent dans le silence. Dans tous les cas, ils sont en situation de grande souffrance, ce qui ne favorise pas la communication.

Du fait de l'arrivée dans l'église du Saint Sacrement, pour y dormir la nuit, de personnes autres que les jeunes migrants, et du fait de vols qui auraient été commis ou risquaient de l'être à l'encontre de ces jeunes, il a été souhaité qu'une société de surveillance puisse être mandatée, au moins entre la période précédant tout juste Noël et jusqu'à la nuit du Nouvel An. L'appel à de pareilles sociétés est habituel de la part des communes quand elles ouvrent des hébergements d'urgence dans des locaux tels des gymnases, comme il est désormais habituel chez les grosses associations gérant des lieux d'hébergement d'urgence (telles le Foyer Notre Dame des sans Abri). Cependant, cela a un coût conséquent. En ce qui concerne l'église du Saint Sacrement, l'appel à une société de surveillance durant la période des fêtes a eu surtout l'avantage de tranquilliser curé et paroissiens, dès lors que de nombreuses absences limitaient les possibilités de veille régulière sur le lieu. Mais reconduire cette mesure se révèle financièrement insupportable pour le Diocèse ou pour nos associations d'Eglise (moyenne de 600 euros par jour).

Ce qui se dessine pour un proche avenir et les difficultés qui se profilent

Nous aurons certainement, dans les jours qui viennent, des informations plus précises concernant les décisions prises – en concertation ou en opposition – par la Ville et la Préfecture.

Ce qui paraît acquis et les questions qui se posent :

– La Ville, à la fois par souci humanitaire et aussi pour mettre fin au campement du square Sainte-Marie Perrin où courent maintenant trop de rats, va ouvrir un gymnase, normalement autour du 15 janvier, cela au détriment, bien entendu, de groupes de jeunes scolarisés qui en ont d'ordinaire l'usage. Des matelas et autres équipements (frigidaires, fours à micro-ondes) ont été achetés à cette fin. Toutefois, pour des obligations de sécurité, le gymnase ne pourra accueillir que 140 jeunes sur les 200 MNA à la rue recensés. Quelles solutions pour les 60 autres ?

– Dès que le gymnase sera ouvert, le square Sainte-Marie Perrin va être évacué par les forces de police par volonté préfectorale, et le lieu sera condamné à l'entrée de toute nouvelle personne. La Ville engagera alors des travaux de réaménagement de ce square. Si des jeunes qui n'auraient pas eu accès au gymnase restent dans l'église, que va-t-il pouvoir se passer ? Comment nous comporter ?

Le Diocèse a mis en avant le fait qu'il était disposé à « prendre sa part » dans la mise à l'abri ou l'hébergement d'urgence d'une partie de ces jeunes (il a été avancé le chiffre de 20 à 30 jeunes), ce qui a été accueilli très favorablement par la Ville de Lyon. Cependant, la mise en œuvre de cette bonne intention ne va pas de soi pour plusieurs raisons :

– Les lieux appartenant à l'Eglise qui se prêtent à un tel accueil ne semblent pas très nombreux, et, surtout, les curés et les communautés chrétiennes disposés à s'engager dans un tel accueil se comptent à peine sur le doigt d'une main.

– Un tel accueil demande un savoir-faire, qu'il soit pris en charge par des bénévoles ou par des travailleurs sociaux, et les personnes correspondant à cela nous manquent. Une demande a été formulée, pour un appui à un tel engagement, à l'adresse du Foyer Notre Dame des Sans Abri. Mais le Foyer NDSA s'engagera-t-il s'il n'a pas un financement public pour cela ?

– Un accueil de jeunes dans la durée a un coût financier. Il est, bien entendu, à évaluer. Mais le Diocèse a-t-il la capacité de l'assumer, dès lors qu'il est pratiquement exclu que l'Etat s'engage pour le soutenir dans une telle initiative que ses représentants réprouvent en ces temps de politique anti-migratoire ? Quelles sources de financement privés trouver pour soutenir l'engagement du Diocèse ?
Fondation Saint Irénée ?

– Le seul lieu actuellement envisagé et envisageable est le site de l'ancienne église du Christ-Roi à Bron. Le jeune et nouveau curé de la paroisse brondillante, le père Pradhappe Aroul, s'est déclaré ouvert à l'idée, par esprit humanitaire et évangélique. Mais il lui faut avoir, pour que cela se mette en place, l'accord et la collaboration de sa Communauté paroissiale et celui de sa fraternité du Chemin Neuf. D'autre part, le Maire de Bron, ayant eu vent de ce projet, ne s'y montre manifestement pas favorable...

– Enfin, nous sommes maintenant à quelques jours du 15 janvier, et mettre en œuvre une initiative diocésaine de cette ampleur en si peu de temps représente un « sacré » challenge !

Que savons-nous faire ? Que pouvons-nous faire ?

Il est certain que nous n'avons pas le savoir-faire ni les moyens pour nous engager dans un hébergement d'urgence, pour un temps qui peut durer de trois à six mois, si nous ne sommes pas relayés, ou au moins appuyés par de grosses structures telles le Foyer Notre Dame des Sans Abri, Habitat et Humanisme, le Prado-éducation, le MAS ou encore l'Armée du Salut. Mettre en œuvre notre proposition de « prendre notre part » s'avère dès lors immédiatement bien difficile !

Si nous trouvions trois lieux pour accueillir, chacun, entre sept et dix personnes, ce serait davantage jouable. Personnellement, ces cinq dernières années, j'ai accueilli dans mon domicile, entre trois (comme actuellement) et sept jeunes (à la Maison paroissiale Saint Romain de Cuire et à la Maison des Essarts à Bron), et j'y suis parvenu sans trop de difficultés !

En ce qui concerne le site du square Sainte-Marie Perrin/église du Saint Sacrement, j'ai été frappé de constater, surtout en cette période de fin et de début d'années où même les membres du Comité de soutien étaient absents, que les jeunes souffraient de manque de boisson chaude et de pain le matin à leur lever. Beaucoup de « maraudes » fournissant la nourriture quotidienne nécessaire sont l'œuvre de groupes de jeunes musulmans. Les jeunes chrétiens et leurs aînés, eux, sont peu présents. Il y aurait certainement quelque chose à « travailler » à ce sujet !

Ces jeunes migrants à la rue (et bien d'autres vont arriver encore sur Lyon dans les semaines et mois à venir, malgré la politique anti-migratoire mise en œuvre par le Gouvernement avec le soutien d'une majorité de l'opinion, y compris de l'opinion chrétienne) sont vraiment pour nous un défi !

Christian Delorme, Lyon, ce 2 janvier 2024